



Révision PLU

À partir de Gérard Bodel <gjbodel@gmail.com>

Date Mar 15/04/2025 13:35

À enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr <enquete-publique-urbanisme@noisyleroi.fr>

Je confirme mon opposition au désencadrement du nombre de niveaux et à l'augmentation de la hauteur maximale des bâtiments de la résidence La Gaillarderie.

Question : En cas de "passage en force" de cette décision, est-il prévu de dédommager les propriétaires de la résidence lésés par la perte de valeur de leur bien ?

Gérard BODEL 36, Rés. La Gaillarderie 78590 NOISY LE ROI